



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 15 décembre 2025

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 5 décembre 2025

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents participant au vote : 51

Nombre de procurations : 6

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Marie-Hélène
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Stéphanie VACHEROT	JUILLARD-RANDRIAN
Madame Christine MARTIN	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Laurence GERBET
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Françoise TENENBAUM	Madame Céline RENAUD
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Jean-François	Madame Caroline
Monsieur Franck LEHENOFF	COURGEY	JACQUEMARD
Madame Nuray AKPINAR-	Madame Nora EL MESDADI	Monsieur Laurent
ISTIQUAM	Monsieur Bassir AMIRI	BOURGUIGNAT
Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Patrice CHATEAU	Madame Claire VUILLEMIN
Madame Dominique MARTIN-	Monsieur Fabien ROBERT	Monsieur Axel SIBERT
GENDRE	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Stéphanie MODDE
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Philippe THIRION	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Kildine BATAILLE	Madame Mélanie BALSON	Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Joël MEKHANTAR	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Henri-Bénigne DE
Madame Delphine BLAYA	Monsieur Philippe LEMANCEAU	VREGILLE
Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur François REBSAMEN	Madame Elizabeth REVEL
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Frédéric FAVERJON
		Madame Valérie TEISSEIRE

Membres absents :

Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Marien LOVICH I pouvoir à Monsieur François DESEILLE
Monsieur David HAEGY	Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Christophe BERTHIER
	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY
	Madame Danielle JUBAN pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur Jean-Paul DURAND pouvoir à Madame Nadjoua BELHADEF
	Monsieur Bruno DAVID pouvoir à Madame Céline RENAUD

OBJET : FINANCES

Organismes divers - Attributions de subventions - Année 2025

Le Centre de Rencontres et de Séjour de Dijon s'est engagé dans une démarche de réorientation stratégique visant à restaurer sa rentabilité financière et atteindre les conditions de retour à la pérennité.

Dans ce contexte, l'association sollicite une subvention complémentaire de fonctionnement au titre de l'année 2025 à hauteur de 40 000 € qui sera consacrée à rembourser le capital restant dû des Prêts Garantis par l'État (PGE) dont avait bénéficié l'association.

L'association respectant ses engagements en matière de trajectoire de redressement, il est proposé au Conseil Municipal d'accorder la subvention sollicitée.

Cette aide financière sera mandatée selon les modalités prévues à la convention relative au financement d'une association dès que celle-ci sera devenue exécutoire.

Par ailleurs, lors de sa séance du 24 mars 2025, le Conseil Municipal a accordé une subvention d'un montant de 1 500 € à l'association ABA Côte d'Or, pour la découverte de divers sports (escalade, roller, trottinette), au cours du 1^{er} semestre 2025.

L'association ABA Côte d'Or a sollicité la Ville de Dijon afin de pouvoir ré-affecter la subvention précitée à la découverte d'activités aquatiques.

Il convient donc de modifier l'objet de la subvention initialement attribuée comme suit « Subvention pour les activités aquatiques à destination des enfants autistes, du 1^{er} septembre 2025 au 30 juin 2026 ».

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur cette modification d'objet.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **d'accorder** une subvention complémentaire de fonctionnement d'un montant de 40 000 € au Centre de Rencontres Internationales et de Séjour de Dijon, au titre de l'année 2025 et destinée au remboursement du capital restant dû des Prêts Garantis par l'État (PGE) dont avait bénéficié l'association ;
- **d'autoriser** Madame la Maire à signer la convention relative au financement d'une association annexée au présent rapport, et à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- **d'approuver** la modification de l'objet de la subvention accordée à l'association ABA Côte d'Or lors du Conseil Municipal du 24 mars 2025 comme suit « Subvention pour les activités aquatiques à destination des enfants autistes, du 1^{er} septembre 2025 au 30 juin 2026 » ;
- **d'autoriser** Madame la Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

SCRUTIN	POUR : 53	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 4
	DONT 6 PROCURATION(S)	